

## Prévention des risques 2020

Stage de qualification / perfectionnement  
Éligible CPF

# SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Diplôme d'Agent des Services de Sécurité Incendie  
et d'Assistance à Personnes - Option Spectacle

Sessions 2020 : du 30 mars au 15 avril ; du 26 octobre au 10 novembre  
2 semaines et 2 jours, 84h, 35 h / semaine  
12 participants  
Test préalable  
Partenariat DEVHOM

## 1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

### Objectif de la formation

Définir les différentes conditions de sécurité à mettre en œuvre dans le cadre de l'organisation d'une manifestation au sein d'un bâtiment, de son classement initial et en fonction du type de scène installée.

Satisfaire à l'obligation de formation définie par l'arrêté du 2 mai 2005 validée par l'obtention du diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

### Objectifs pédagogiques

Assurer les missions d'agent de service sécurité incendie et d'assistance à personnes telles qu'elles sont définies par l'article 2 de l'arrêté du 02 mai 2005.

### Public

Techniciens de spectacle désirant assurer les missions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).

### Prérequis

Être titulaire d'un des brevets de secourisme suivants, en cours de validité : Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Premiers Secours en Équipe (PSE 1, PSE 2) ou monitorat secourisme.

Être apte physiquement.

Être capable de rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et d'alerter les secours.

### Évaluation des prérequis

Brevet SST, PSC 1 de moins de 2 ans, PSE 1, PSE 2 ou monitorat secourisme, en cours de validité.

Certificat médical, datant de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude physique pour les missions, l'emploi et la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public et des immeubles de grande hauteur (annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005).

Test écrit réalisé le premier jour de formation (évaluant la capacité du candidat à rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours).

SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes OF2020-273-4.12.2019v65

## 2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

---

### Contenu

#### A - LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Le feu
- Le comportement au feu

#### B - SÉCURITÉ INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

#### C - INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

#### D - RÔLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

#### E - COMPLÉMENT DE FORMATION SSIAP1 POUR LE SPECTACLE

- Étude du code de la construction, de l'habitation et du règlement du 25 juin 1980
- Étude de l'architecture de ces textes
- Étude approfondie des dispositions particulières des ERP de type L
- Application de ces textes au quotidien
- La décentralisation des spectacles vivants dans les chapiteaux, tentes, structures et plein air
- Les textes afférents à ces lieux dits "spéciaux"
- Sensibilisation à l'évacuation des lieux (après repérage des locaux)

### Évaluation des acquis

Une épreuve écrite : QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme.

Une épreuve pratique : réalisation d'une ronde avec des anomalies et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde.

A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées.

Le candidat sera certifié s'il peut attester de sa présence aux 70 premières heures de formation et s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

Le candidat conserve la jouissance de chaque épreuve validée pendant un an. En cas d'échec à l'une ou l'autre des parties, il peut repasser l'épreuve à laquelle il a échoué dans l'année qui suit la formation.

Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

### Validation

Attestation de fin de formation.

Délivrance du Diplôme d'Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP1 en fonction des résultats de l'évaluation.

La validité du diplôme SSIAP1 est soumise à la détention d'un brevet de secourisme à jour.

### 3/ MOYENS DE LA FORMATION

---

#### Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Visites applicatives - Mise en situation d'intervention.

#### Intervenants pressentis

P. CUVELETTE : directeur technique ; . DEVHOM : Formateurs professionnels ; J.P. GEGAUFF : directeur technique ; J. LAUNAY : régisseur général, chef de service sécurité incendie ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS.

#### Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs - remise de documentation - films et vidéoprojections.

#### Équipements et matériel technique

Salle de cours équipée d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

Matériel :

- Clapet coupe-feu et coffret de relaying
- Moyens de communication mobiles
- Extincteurs, RIA
- Machine à fumée - Générateur de flammes
- Blocs d'éclairage de sécurité - diffuseurs et têtes de sprinklers
- Un poste central de sécurité école
- Un volet de désenfumage
- Documents administratifs (fiches de consigne, main courante, Plan de prévention, Document Unique, compte-rendu de chantier, registre de sécurité).

### 4/ SESSIONS, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

---

**Sessions 2020** : du 30 mars au 15 avril ; du 26 octobre au 10 novembre.

**Horaires du stage** : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Éligible CPF

**Coût pédagogique 2020** : 1 980 € HT par participant.

Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

#### Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET  
DEVHOM, 102/110 avenue Marceau 92400 COURBEVOIE

SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes OF2020-273-4.12.2019v65

## 5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

---

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

### En complément, nous vous conseillons

---

*Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence  
Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et actualisation des compétences / réactualisation des compétences et/ou des connaissances  
Équipier de 1ère intervention incendie - Évacuation (EPI) / réactualisation des compétences et/ou des connaissances*

SSIAP 1, Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes OF2020-273-4.12.2019v65

**CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE AUX  
TECHNIQUES DU SPECTACLE**  
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex  
Tél. 01 48 97 25 16  
Fax 01 48 97 19 19  
[www.cfpts.com](http://www.cfpts.com)

**SIRET** 31360884600025  
**NAF** 8559A  
**N° d'agrément de l'organisme  
de formation** 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le  
Ministère de la Culture et de la Communication  
**N° de TVA intracommunautaire**  
n° FR76313608846

